

Service émetteur :  
 Affaire suivie par :  
 Courriel :  
 Téléphone :  
 Télécopie:

**RAPPORT D'ACTIVITE**

**Année 2018**

**Commission Départementale  
 des Soins Psychiatriques**

**LOT (46)**

**I - STATISTIQUES D'ACTIVITE EN 2018**

(voir tableau chiffré annexé, conforme à l'article R 3223-11 du code de la santé publique)

Les données indiquées dans le I : Données de cadrage, tiennent compte maintenant, à la fois :

- des mesures nouvelles prises au cours de l'année 2018
- des mesures antérieures à 2018 et qui se sont prolongées au-delà du 01/01/2018.

Ainsi, nous disposons de l'activité globale de l'année étudiée.

**Bilan des mesures prises au cours de l'année 2018**

Globalement, **347** mesures de soins psychiatriques sans consentement ont été prises en 2018 soit 31 de plus qu'en 2017 représentant une augmentation de **9,81%**.

➤ **327 mesures de soins psychiatriques sur décision du directeur d'établissement**

- 25 mesures avec 2 certificats (Art L.3212-1)
- 65 mesures « urgentes » avec 1 certificat (Art L.3212-3)
- 237 mesures « péril imminent » sans tiers (Art L.3212-1-II-2)

Mesures SDDE	2014	2015	2016	2017	2018
Procédure normale 2 certifs	27	49	38	37	25
Mesures "urgentes" 1 certif	86	60	69	62	65
Mesures "péril imminent "	96	123	142	194	237
<b>Total mesures SDDE</b>	<b>209</b>	<b>232</b>	<b>249</b>	<b>293</b>	<b>327</b>

Pour l'exercice 2018, les soins psychiatriques sur décision du directeur d'établissement ont augmenté de 34 mesures par rapport à l'exercice 2017 soit **11,6%**.

➤ **20 mesures de soins psychiatriques sur décision du représentant de l'Etat**

- 8 mesures (Art L.3213-1)
- 12 mesures urgentes suite à arrêté du Maire (Art L.3213-2)

Mesures SDRE	2014	2015	2016	2017	2018
Admission directe	0	0	2	6	8
Mesures Urgentes (arrêté Maire)	12	12	10	17	12
Mesures Détenus	1	0			0
<b>Total de mesures SDRE</b>	<b>13</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>23</b>	<b>20</b>

Pour l'exercice 2018, le nombre de mesures de soins psychiatriques sur décision du représentant de l'Etat est en diminution de 3 mesures par rapport à l'exercice 2017 soit **13 %**.

## **II – BILAN DE L'UTILISATION DES PROCEDURES D'URGENCE ET DE PERIL IMMINENT**

Pour l'exercice 2018, **237** mesures de « **péril imminent** » ont été prises représentant **72,47 %** des mesures de SDDE. Elles ont augmenté 43 mesures par rapport à l'année 2017.

Sur les 5 dernières années, les mesures de « **péril imminent** » sont toujours en augmentation.

Par ailleurs, **65** mesures « **urgentes** » avec un certificat ont été prises. Elles représentent **18,87 %** des mesures de SDDE. Elles sont en augmentation de 3 mesures par rapport à l'exercice 2017.

Globalement, les mesures « **urgentes** » avec un certificat et « **péril imminent** » sans tiers représentent **92,37 %** des mesures de SDDE soit 302 mesures. Ces mesures ont augmenté de 46 mesures par rapport à l'exercice 2017.

## **III – SYNTHÈSE DE L'ACTIVITE DE LA COMMISSION**

### ➤ **Composition de la C.D.S.P.**

La composition de la commission départementale des soins psychiatriques a été renouvelée par arrêté préfectoral en date du 1<sup>er</sup> août 2018 ainsi qu'il suit :

- vice-présidente du tribunal de grande instance de Cahors,
- psychiatre au CH de Leyme,
- psychiatre libéral,
- médecin généraliste,
- représentant l'APEAI,
- représentant l'UNAFAM.

La présidence est assurée par

Depuis le mois de septembre 2012, le secrétariat de la C.D.S.P. est assuré par

- Agence  
Régionale de Santé Occitanie.

Le médecin généraliste n'a pas participé aux réunions de la CDSP en 2018.

### ➤ **Fonctionnement de la C.D.S.P.**

La commission s'est réunie 4 fois en 2018, deux fois au Centre Hospitalier de Leyme, une fois à la Délégation Départementale du Lot à Cahors et une fois au CMP adulte à Cahors. Au cours de ces réunions, elle s'est efforcée d'examiner un maximum de dossiers de patients hospitalisés sans leur consentement, en priorité les mesures de « **péril imminent** » et les mesures qui se prolongent au-delà d'un an :

- SDDE 66 dossiers dont 51 mesures de « **péril imminent** »
- SDRE 10 dossiers

2018

Les membres de la commission ont noté :

- des difficultés à réunir le quorum et à se déplacer jusqu'au centre hospitalier de LEYME qui est à plus d'une heure de Cahors, une réunion a été annulée en 2018,
- un grand nombre de dossiers à étudier dans la demi-journée et le peu de temps à consacrer à chacun, en raison du nombre important de dossiers péril imminent existant dans le LOT.

➤ **Visites**

Les membres de la commission ont visité deux unités :

- l'UFHC, unité d'hospitalisation et de crise qui est une unité fermée,
- l'UPCA, unité de psychopathologie des conduites addictives qui est un service ouvert.

A cette occasion, la C.D.S.P. a reçu **21** patients, à leur demande.

➤ **Plaintes et requêtes**

La CDSP a reçu 3 courriers de patients en 2018.  
Une réponse leur a été adressée.

Fait à Cahors, le 24 janvier 2019  
La Présidente de la C.D.S.P.

STATISTIQUES D'ACTIVITÉ DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES SOINS PSYCHIATRIQUES

Département(s) : 046  
 Période du : 01/01/2018  
 au : 31/12/2018

**I - Données de cadrage**

Les données chiffrées ci-dessous représentent les mesures ouvertes en 2018 + celles ouvertes antérieurement et toujours en cours au 01/01/2018

<b>Nombre total de mesures de soins psychiatriques</b>	<b>434</b>
- dont nombre total de SDRE et SDJ	38
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L. 3213-1 du CSP	10
- dont nombre de mesures prises après application de l'article L. 3213-2 du CSP	26
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L. 3213-7 du CSP	2
-dont nombre de mesures prises en application de l'article L.3213-7 du CSP avec maintien	0
- dont nombre de mesures prises en application de l'article 706-135 du CPP	0
- dont nombre de mesures prises en application de l'article 706-135 du CPP avec maintien	0
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L. 3214-3 du CSP	0
- <b>dont nombre total de SDDE</b>	<b>396</b>
- dont nombre de SDT	35
- nombre de SDTU	79
- nombre total de SPI	282
<b>Nombre total de mesures de soins psychiatriques de plus d'un an</b>	<b>56</b>
- dont nombre de SDRE et SDJ	17
- dont nombre de SDDE	39
- dont nombre de SPI	20
<b>Nombre total de levées de mesures de soins psychiatriques</b>	<b>328</b>
- dont nombre de levées de SDRE et SDJ	14
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article L. 3213-1 du CSP	4
- dont nombre de levées de mesures prises après application de l'article L. 3213-2 du CSP	10
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article L. 3213-7 du CSP	0
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article 706-135 du CPP	0
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article L. 3214-3 du CSP	
- <b>dont nombre de levées de SDDE</b>	<b>314</b>
- dont nombre de levées de SPI	230

Arrêté du 26 juin 2012 fixant le modèle du tableau des statistiques d'activité des commissions départementales des soins psychiatriques prévu à l'article R. 3223-11 du code de la santé publique

2018

## II - Fonctionnement et activité de la CDSP

### Composition de la CDSP AU 31/12/2018

Membres prévus	Membres désignés	Membres siégeant effectivement
1 magistrat		1
1 psychiatre désigné par le procureur près de la cour d'appel		1
1 psychiatre désigné par le représentant de l'Etat dans le département		1
1 médecin généraliste		1
1 représentant d'association agréée de personnes malades		1 n'a jamais siégé en 2018
1 représentant d'association agréée de familles de personnes malades		1
		1

### Activité de la commission du 1er janvier au 31 décembre 2018

Nombre de réunions	4
Nombre de visites d'établissements	2
Nombre total de dossiers examinés :	76
- dont SDRE et SDJ	10
- dont SDDE	66
- dont SPI	51
Nombre total de mesures de soins psychiatriques de plus d'un an examinées :	35
- dont SDRE et SDJ en hospitalisation complète	7
- SDRE et SDJ en programme de soins	3
- SDDE en hospitalisation complète	10
- dont SPI	5
- SDDE en programme de soins	15
- dont nombre total de SPI examinées	16
- dont SPI en hospitalisation complète	5
- dont SPI en programme de soins	11
Nombre total de demandes ou de propositions de levée de la mesure de soins psychiatriques :	0
- dont nombre de demandes adressées au préfet	
- dont nombre de demandes satisfaites	
- dont nombre de demandes adressées au directeur d'établissement	
- dont nombre de demandes satisfaites	
- dont nombre de demandes adressées au JLD	
- dont nombre de demandes satisfaites	
Nombre de réclamations adressées à la commission par des patients ou leur conseil	3

2018